

AGENDA DE L'ÉLÈVE

Chaque élève reçoit en début d'année scolaire un agenda.

Ce document

- définit clairement le rôle de chacun des partenaires (élèves, parents, enseignants, direction, commune, DEF) en faveur de la bonne marche de l'école.
- donne des informations sur l'organisation pratique de l'école ; plan de scolarité, horaires, organisation des classes, règlement, ...)
- fournit de nombreux renseignements et adresses utiles qui faciliteront l'organisation de la vie scolaire et sociale.

L'agenda 19-20 est actuellement en préparation.

Exemples : agenda 1H- 2H 17-18

agenda 3H- 8H 17-18

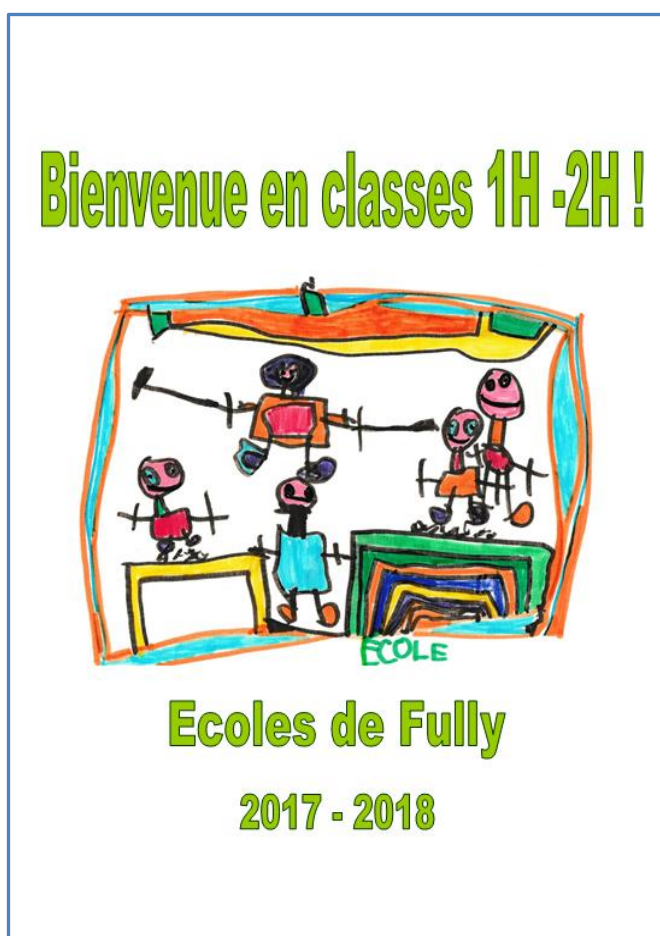
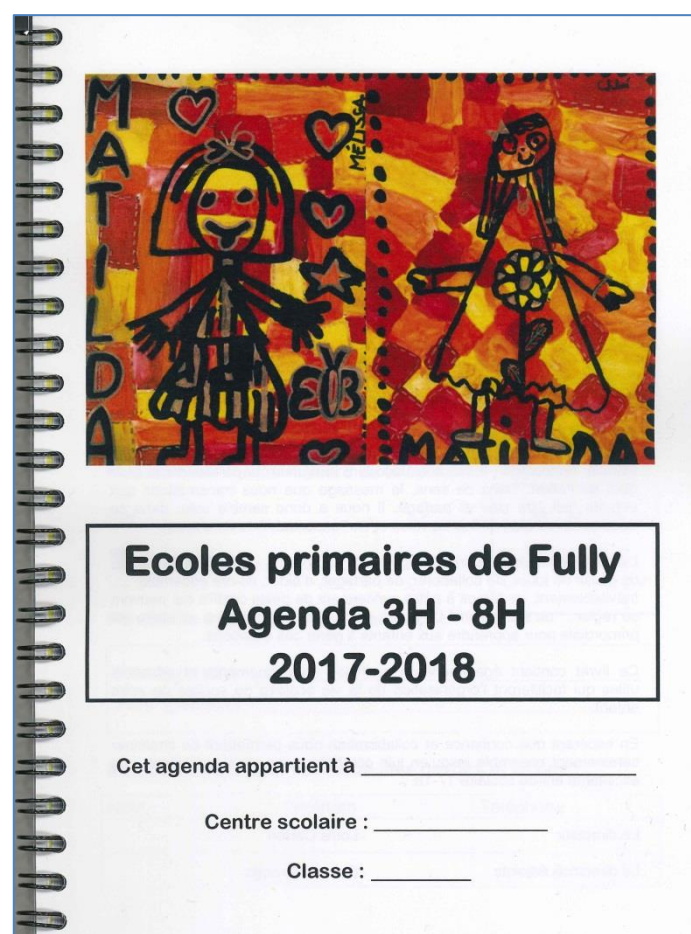


Illustration d'un élève de 1H-2H



Dessins d'élèves pour le spectacle MATILDA (juin 2017)